



Chers parents,

Toute la communauté éducative de Sainte Clotilde sera heureuse d'accueillir vos enfants et aura à cœur de les faire grandir et progresser tout au long de l'année.

Bienvenue aux nouvelles familles, qu'elles soient assurées de notre joie de les compter parmi nous.

Au cours de l'année qui s'achève, nous avons pu vivre beaucoup de moments heureux comme le marché de Noël, le concert des enfants et la journée sans cartable sur le thème de la musique, la collecte des bouchons ou la collecte au bénéfice de l'Ukraine... , mener de beaux projets dans les classes pour apprendre autrement lors des sorties ou des classes transplantées par exemple, et accompagner les enfants qui se sont préparés avec beaucoup de ferveur et de recueillement à recevoir le corps du Christ pour la première fois.

Une année beaucoup plus sereine que les précédentes qui aura permis à tous les enfants de progresser au niveau des apprentissages, bien sûr, mais aussi de grandir en humanité et spiritualité.

Je souhaite à tous un très bel été plein de richesses et de rencontres, de temps de partage et de joie dans l'attente du plaisir de vous retrouver.

Madame COMMUNIER
Cheffe d'établissement de Sainte Clotilde

LA PEDAGOGIE

Depuis la dernière réforme scolaire, la scolarité des élèves du primaire est répartie en cycle de 3 années chacun :

Le cycle 1 ou cycle des apprentissages premiers correspond aux trois classes de maternelles (petite, moyenne et grande sections), c'est une étape essentielle au cours de laquelle est renforcée la préparation aux apprentissages fondamentaux. Le langage oral est une priorité.

Le cycle 2 ou cycle des apprentissages fondamentaux regroupe les CP, CE1 et CE2 ; il a pour priorité la maîtrise du langage oral et écrit et celle des premiers éléments de mathématiques en mobilisant les quatre opérations.

Le cycle 3 ou cycle de consolidation concerne les CM1, CM2 et se poursuit au collège avec la 6^{ème}. Les automatismes (dictée, copie, calcul mental, ...) sont consolidés et la compréhension (textes, problèmes, ...) ainsi que la production de textes développées.

Dans chacun des cycles la vie de la classe et de l'école sont favorisés le respect, la coopération, la confiance.

Les activités pédagogiques complémentaires auront lieu le mardi et/ou le jeudi durant la pause méridienne, elles sont proposées au cours d'une ou plusieurs périodes aux enfants qui nécessitent une aide plus personnelle pour aborder ou revoir une notion. Les familles seront prévenues par les enseignantes.



L'anglais : Chaque semaine, de la Petite section au CM2, un intervenant anglophone prend en charge chaque classe pour une étude de la langue en demi-groupes sur le temps scolaire pour un cours d'anglais d' $\frac{1}{2}$ heure ou de $\frac{3}{4}$ d'heure en fonction de l'âge des enfants. Pour les enfants d'élémentaire, une deuxième séance hebdomadaire est assurée par les enseignantes.

Les ateliers théâtre et éveil à la danse : toutes les deux semaines, les enfants de PS et MS bénéficient d'un atelier animé par un comédien qui travaille avec les enfants sur l'expression corporelle et langagière sur le temps scolaire. Cette année encore, les enfants de GS pourront profiter de séances d'éveil à la danse.

La natation : L'école bénéficie de trois créneaux horaires sur l'année à la piscine Aquazena. Chaque année se sont 6 classes, traditionnellement les CP, CE1 et CM2 qui sont accueillies pour un semestre par trois maîtres-nageurs.

Les activités physiques et sportives : Tous les enfants du CP au CM2 bénéficient de 2 séances par semaine assurées par un professeur de sport.

LE RESPECT DU PLAN VIGIPIRATE ET DES HORAIRES

Seuls les parents de maternelle sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Les parents de Petite Section de maternelle accompagnent leur enfant dans le gymnase, les parents de Moyenne et Grande Sections le confient aux enseignants qui les attendent au petit portail. Les parents des enfants en élémentaire les laissent aux portails du trottoir. Sauf en cas de suivi médical régulier, les horaires d'entrée en classe et de sortie doivent être rigoureusement respectés. **Aucun enfant ne pourra entrer ou sortir de l'école en dehors des heures officielles.**

LE REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est distribué à chaque élève le jour de la rentrée. Merci d'en prendre connaissance avec lui et de le signer.

Il permet à chacun de s'inscrire dans un cadre où il peut découvrir et exploiter ses possibilités, aller à la rencontre d'autrui et apprendre à le respecter. C'est à nous, parents et équipe éducative de veiller à ce que les enfants s'épanouissent tout en respectant ce règlement.

Pour l'application de celui-ci, la confiance entre les familles et l'école constitue un principe fondamental sur lequel nous nous permettons d'insister. **Si ce lien de confiance est rompu et la volonté de coopérer inexistante, le chef d'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire un enfant, même en cours de cycle.**

LA TENUE VESTIMENTAIRE

Tous les élèves de l'école doivent porter une blouse qui est propre à l'établissement, ce signe d'appartenance à un groupe permet de renforcer le statut de l'écolier. L'étiquette du prénom tissé est également obligatoire.



LA PASTORALE

Une heure par semaine est consacrée à la pastorale.

Il s'agit d'un éveil religieux de la Petite Section au CE1 et de catéchisme du CE2 au CM2. Le catéchisme est assuré par les enseignantes et des parents volontaires.

Des messes ou des célébrations auxquelles tous les enfants participent ont lieu aux temps forts de l'année liturgique.

Chaque jeudi avant la classe, les enfants et leur famille peuvent assister à la messe dans l'oratoire de l'école.

Les enfants qui le souhaitent peuvent être préparés à la première communion au sein de l'école en dehors du temps scolaire. Cette préparation s'adresse traditionnellement aux enfants de CM1 et est assurée par des parents volontaires.

INFORMATIONS CONCERNANT LA RENTRÉE

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 4 septembre 2023**

CM2	8h30
CM1	8h45
CE2	9h00
CE1	9h15
CP	9h30
GS-MS	9h45

Petite Section :

La rentrée des PS se fait le **lundi 4 septembre** ou le **mardi 5 septembre** à 10h00 selon un planning établi envoyé aux familles.

ENTRÉES DANS L'ÉTABLISSEMENT POUR LE JOUR DE LA RENTRÉE

Toutes les entrées se font par l'entrée principale : 6 rue Etienne Dolet

SORTIES DE L'ÉTABLISSEMENT

Les horaires de sorties sont :

Pour les maternelles

16h20 → 8 rue de l'Abbé Grégoire

CP et CE1

16h30 → 8 rue de l'Abbé Grégoire

Pour les élémentaires du CE2 au CM2

16h30 → 6 rue Etienne Dolet

Pour les enfants (du CE2 au CM2) ayant l'autorisation de sortir seul → Passage St Jean

Pour des raisons de sécurité, l'attente devant le portail du passage Saint Jean n'est pas autorisée.



ÉTUDE/GARDERIE DU SOIR

Pour l'étude et la garderie, les parents récupèrent leurs enfants en passant par le 6 rue Etienne Dolet :

Pour les élémentaires entre 18h00 et 18h15

Pour les maternelles à 17h15 ou entre 18h00 et 18h15.

Tous les services (cantine, garderie, étude) fonctionnent à partir du 4 septembre.

LES HORAIRES POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE SONT :

Maternelles et élémentaires : 8h30 (accueil dès 8h20) – 11h45

Maternelles 13h30 - 16h20

Élémentaires 13h30 - 16h30

Une garderie est assurée le matin à partir de 8h00, l'entrée se fait par la rue Etienne Dolet

La garderie du soir (maternelles) a lieu de 16h30 à 18h : Possibilité de récupérer l'enfant à 17h15 ou à partir de 18h00 jusqu'à 18h15 par la rue Etienne Dolet.

L'étude (élémentaires) a lieu de 17h00 à 18h (goûter de 16h30 à 17h00 sur la cour) : Possibilité de récupérer l'enfant à partir de 18h00 jusqu'à 18h15.

L'entrée, pour les **enfants de maternelle + les enfants de CP et CE1** se fera par le **8 rue de l'Abbé Grégoire**.

Pour **tous les autres enfants** l'entrée se fera par le **6 rue Etienne Dolet**. **Il n'y aura pas de dérogation.**

MERCI DE VEILLER A RESPECTER LES HORAIRES ET LES ENTRÉES.

DATES DES REUNIONS DE PARENTS - PARENTS CORRESPONDANTS

Cycle 1 : PS, MS, GS : lundi 18 septembre 2023

Cycle 2 : CP, CE1, CE2 : mardi 12 septembre 2023

Cycle 3 : CM1, CM2 : mardi 19 septembre 2023

Dans chaque classe, nous demandons que 2 parents se proposent pour être parents correspondants, si vous êtes intéressés pour remplir cet engagement dans la classe de votre enfant pour l'année 2023-2024, nous vous remercions de compléter l'encart dans le dossier d'inscription.

DATES DES CONGES SCOLAIRES EN 2023/2024

Vacances de la Toussaint : du jeudi 19 octobre à 16h30 au lundi 6 novembre au matin (vendredi 20 octobre : journée pédagogique pour l'ensemble de l'équipe éducative).

Vacances de Noël : du vendredi 22 décembre à 16h30 au lundi 8 janvier au matin.

Vacances d'hiver : du vendredi 9 février à 16h30 au lundi 26 février au matin.



Sainte Clotilde
ISSY-LES-MOULINEAUX

Week-end de Pâques : du vendredi 29 mars au soir au mardi 2 avril au matin.

Vacances de Printemps : du vendredi 5 avril à 16h30 au lundi 22 avril au matin.

Pont de l'Ascension : du mardi 7 mai au soir au lundi 13 mai au matin.

Pont de la Pentecôte : du vendredi 17 mai au soir au mardi 21 mai au matin.

Fin des cours : mardi 2 juillet à 16h30 (en raison des travaux prévus)

Il est impératif de respecter les dates des vacances scolaires.